



Le 7 février 2025

Monsieur le Président
RIV 54
5 grand rue
54650 SAULNES

REF : EK/SDC/2025/04/07

Objet : Déploiement de la Fibre optique sur le territoire syndical

Monsieur le Président,

Conformément au souhait des communes membres et de ses usagers, notamment dans l'objectif de développer l'attractivité du pays haut, le conseil syndical a décidé de déployer la fibre optique dite « FTTH » sur l'intégralité de son territoire. Aujourd'hui, le marché de conception réalisation de ce projet est attribué et les travaux sont en cours.

Nous souhaitons vous renouveler notre soutien dans la réalisation d'un projet aussi vaste. Cependant, au regard de l'avancée constatée sur le terrain et des enjeux en termes de calendrier, nous nous permettons de vous adresser nos observations et nos inquiétudes.

Eu égard aux enjeux, aussi bien techniques que politiques, ce projet phare a en effet, fait l'objet d'engagement de notre part. Sur la base des informations transmises par vos services, nous nous sommes particulièrement engagés vis-à-vis de nos administrés et partenaires sur les éléments suivants :

L'horizon auquel les usagers seront à même de bénéficier du service ;

La capacité des opérateurs concurrents à proposer des offres s'appuyant sur ce nouveau réseau.

Initialement le syndicat évoquait les premières connexions « FTTH » fin 2024. Tout comme la majorité des projets d'ampleur, nous constatons malheureusement que la réalisation du projet concerné accuse un certain retard. Loin de nous la volonté de pointer des responsables ou de déterminer les causes de ce retard, il s'avère en revanche que nous ne disposons pas à ce jour des éléments nécessaires pour le quantifier. Vous comprendrez que les engagements évoqués ci-dessus nous obligent et qu'il nous est indispensable de disposer de nouvelles échéances clairement fixées à afficher et à tenir.

Concernant la capacité des opérateurs concurrents à proposer des offres s'appuyant sur ce nouveau réseau, vos services se sont indiscutablement et techniquement attachés à dimensionner celui-ci dans cet objectif et nous sommes conscients que sur ce point les opérateurs concurrents resteront souverains. Considérant les souhaits de nos administrés et de nos partenaires et des engagements pris, nous souhaitons attirer votre vigilance sur la nécessité absolue d'une mise en œuvre prenant en compte

... / ...

toutes les solutions susceptibles de faciliter le développement d'offres concurrentes sur ce réseau.

Par ailleurs, le syndicat a récemment soumis à l'approbation des communes des conventions d'occupation du Domaine public communal non routier aux fins d'implantation des Sous Répartiteurs Optiques (SRO).

À ce sujet, notamment dans le souci de garantir à terme la souveraineté des communes en matière d'application de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP), le syndicat et la ville de MONT-SAINT-MARTIN, se sont accordés sur la rédaction d'un article supplémentaire visant à figer le caractère non transférable ni cessible de ladite convention. Nous vous proposons que toutes les communes membres bénéficient de cette clause.

Nous regrettons, en revanche, que la proposition de modification du projet de convention transmis, visant une participation du syndicat pour déplacement de ses SRO, en cas de requalification de l'aménagement du domaine public, réalisé sous maîtrise d'ouvrage d'une commune, n'ait pas encore été retenue à ce jour. Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de votre appréciation sur cette proposition.

Enfin, le déploiement de ce nouveau réseau nécessitera éventuellement l'ajout de poteaux support supplémentaires mis en place à titre définitif. L'implantation de ceux-ci présenteront un impact sur le quotidien de habitants. Aussi, nous vous remercions d'associer, dès à présent, et intimement, les communes aux décisions d'implantation concernées.

Vous faisant part encore une fois de notre pleine confiance, restant soucieux d'un déploiement pleinement concerté et dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Serge DE CARLI
Maire, Conseiller Départemental,
Président de l'Agglomération du
Grand Longwy



Monsieur Laurent CARABELLE
Maire de Hussigny-Coobronge



Monsieur Adrien ZOLFO
Maire de Saulnes



Monsieur Alain DOMBARDI
Maire de Haucourt-
Moulaine



Monsieur Frédéric WILMIN
Maire de Mexy



Monsieur Frédéric KARLESKIND
Maire de Tiercelet

